

- 2019 -

# RAPPORT

## *d'Activités*



**SITE DE SEYSSEL (siège)**  
24 Place de l'Orme  
74910 Seyssel

**SITE DE FRANGY**  
35 Place de l'Église  
74270 Frangy

**SITE DE LA SEMINE**  
70 Route de la Semine  
74270 Chêne-en-Semine

04 50 56 15 30 [accueilseyssel@cc-ur.fr](mailto:accueilseyssel@cc-ur.fr)



Le mot du Président.....	3
Le contexte.....	4
Présentation de la Communauté de Communes Usse et Rhône.....	4
Gouvernance et pôles de compétences.....	5
Les compétences et l'intérêt communautaire.....	7
Le fonctionnement de l'intercommunalité.....	9
Budgets – Comptes administratifs 2019.....	14
Les projets portés par les pôles de la CC Usse et Rhône en 2019.....	15
Communication.....	21
Signature.....	22
Table des sigles.....	22
Annexes.....	24

# LE MOT du PRÉSIDENT



En cette année 2019, les travaux se sont poursuivis et les équipements étoffés. Tout d'abord, la réception d'une nouvelle crèche à Seyssel Haute-Savoie pour la garde de nos plus petits, avec 22 berceaux supplémentaires, puis de nouvelles stations d'épuration à Chilly et Anglefort, ainsi qu'une nouvelle salle annexe pour les associations au bâtiment omnisports de la Semine.

D'autres chantiers se poursuivent avec le permis de construire accordé pour le futur EHPAD du Val des Usse et la consultation des entreprises en cours, le démarrage des travaux de la future maison de santé à Frangy, le pôle médical des Usse, ainsi qu'une nouvelle déchetterie de 13 quais, en lieu et place de l'existante, à Frangy, le recrutement des architectes pour le futur bâtiment de loisirs et pour l'aire de camping-car à Seyssel et enfin un bureau d'études pour la future véloroute le long des Usse !

Il a, en outre, été décidé de créer un 5<sup>ème</sup> multi-accueil à Minzier, de 25 berceaux, pour terminer l'irrigation des Usse et Rhône en places de crèches.

Une nouvelle fois cette année, le bilan financier de la Communauté de Communes Usse et Rhône est bon et nous ne toucherons pas à la fiscalité, sans recours à l'emprunt pour le budget général.

La structuration des services suite à la fusion est terminée et la Communauté de Communes Usse et Rhône est en bon ordre de fonctionnement pour le prochain mandat à venir !

Ce rapport d'activités 2019 retrace les principaux points marquants de l'année.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce rapport.

Le Président,  
Paul RANNARD

## Le contexte

**Le rapport d'activité de l'année n de la CC Usse et Rhône doit être communiqué à chaque commune membre de l'EPCI, avant le 30 septembre de l'année n+1.** Il doit être présenté par le(s) Conseiller(s) communautaire(s) de la Commune à l'attention du Conseil municipal.

Cette disposition est rappelée dans l'article L5211-39 du CGCT, rappelé ci-après : « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant

de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

**Le rapport d'activités va présenter les différentes tâches réalisées et les chiffres clés de l'année 2019, avec en outre en annexe la délibération n°CC 30/2020 du 25 février 2020 approuvant les comptes administratifs des différents budgets.**

# PRÉSENTATION de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE



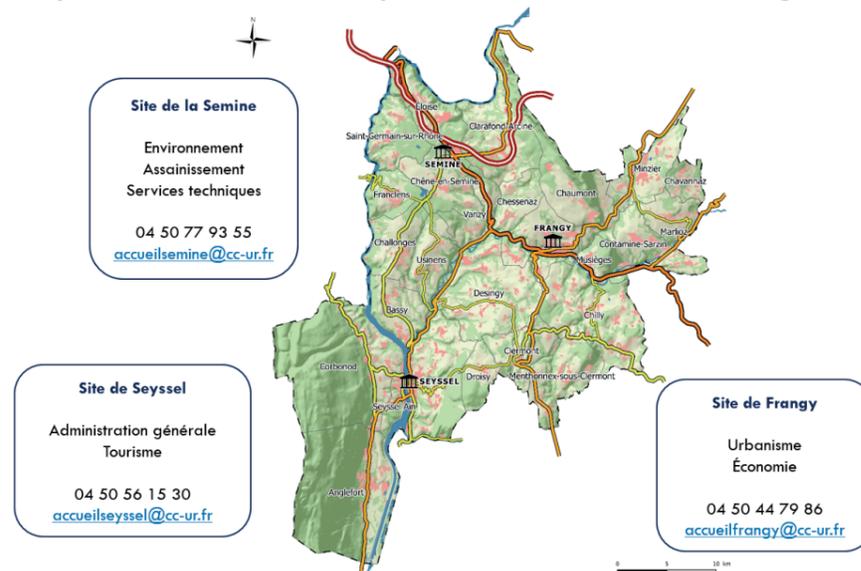
La Communauté de Communes Usse et Rhône compte 26 communes (23 en Haute-Savoie et 3 dans l'Ain) pour une population de 20 522 habitants en 2019 (chiffre INSEE).

La population par Commune est la suivante :

Commune	Nb d'habitants	Départ.	Commune	Nb d'habitants	Départ.
Seyssel 74	2 325	74	Challonges	536	74
Frangy	2 119	74	Franclens	533	74
Chilly	1 382	74	St-Germain-s/Rh.	526	74
Corbonod	1 264	01	Chêne-en-S.	496	74
Anglefort	1 115	01	Chaumont	492	74
Clarafond-A.	1 033	01	Musièges	416	74
Minzier	1 023	74	Bassy	413	74
Marlioz	1 012	74	Clermont	409	74
Seyssel 01	999	74	Usinens	402	74
Éloise	864	74	Vanzy	329	74
Desingy	806	74	Chavannaz	236	74
Menthonnex-sous-Cl.	715	74	Chessenaz	214	74
Contamine-S.	704	74	Droisy	159	74

Carte de la CC Usse et Rhône :

Les Communes sont relativement peu peuplées (moyenne de 789 habitants ; + 5 habitants en 1 an) mais connaissent des dynamiques démographiques importantes, qui se poursuivent depuis l'année dernière et qui seront détaillées dans le diagnostic.



# Gouvernance et pôles de compétences

La gouvernance politique est assurée par un Conseil communautaire, composé de 37 délégués, qui s'appuie sur le Bureau communautaire, composé de 12 élus, ainsi que du Président et de 11 commissions thématiques intercommunales.

## Le Président et vos 11 Vice-présidents

 1 <sup>er</sup> Vice-président Délégué à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire	 Président de la C.C.U.R.	 2 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué au développement économique
 3 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué à l'assainissement collectif	 4 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué au développement touristique	 5 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué aux bâtiments et aux services techniques
 6 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué à la petite enfance, à la jeunesse et aux personnes âgées	 7 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué à l'environnement	 8 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué à l'assainissement non collectif
 9 <sup>ème</sup> Vice-présidente Déléguée aux transports, aux relations avec les associations et aux gens du voyage	 10 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué à l'administration générale et aux ressources humaines	 11 <sup>ème</sup> Vice-président Délégué aux finances et à la communication

Les Conseillers communautaires sont au nombre de 37. La répartition en fonction des communes est la suivante :

5 délégués	Seyssel Haute-Savoie
4 délégués	Frangy
2 délégués	Anglefort, Chilly, Corbonod, Seyssel Ain
1 délégué	Bassy, Challonges, Chaumont, Chavannaz, Chêne-en-Semine, Chessenaz, Clarafond-Arcine, Clermont, Contamine-Sarzin, Desingy, Droisy, Éloise, Franclens, Marlioz, Menthonnex-sous-Clermont, Minzier, Musièges, Saint-Germain-sur-Rhône, Usinens, Vanzy

## Les membres du Conseil communautaire par Commune :

Anglefort :	Bernard THIBOUD, Carine LAVAL	Droisy :	Jean FORESTIER
Bassy :	Patrick BLONDET	Éloïse :	Marthe CUTELLE
Challonges :	Grégoire LAFAVERGES	Franclens :	Jean-Louis MAGNIN
Chaumont :	André-Gilles CHATAGNAT	Frangy :	Bernard REVILLON, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Gilles PASCAL
Chavannaz :	Alain CAMP	Marlioz :	Bruno PENASA
Chêne-en-Semine :	Paul RANNARD	Menthonnex-sous-C. :	Jean VIOLLET
Chessenaz :	Louis CHAUMONTET	Minzier :	Bernard CHASSOT
Chilly :	Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT	Musièges :	Pascal COULLOUX
Clarafond-Arcine :	Sylvie TARAGON	Saint-Germain-sur-R. :	Alain LAMBERT
Clermont :	Christian VERMELLE	Seysse 01 :	Michel BOTTERI, Corinne GUISEPIN
Contamine-Sarzin :	Alain CHAMOSSET	Seysse 74 :	Gilles PILLOUX, Anne-Marie BAILLEUL, Stéphane BRUN, Paulette LENORMAND, Guy PERRET
Corbonod :	Joseph TRAVAIL, Estélita LACHENAL	Usinens :	Christine VIONNET
Desingy :	André BOUCHET	Vanzy :	Jean-Yves MÂCHARD

## Les délégués suppléants sont les suivants :

Gilles CHATELAIN (Bassy), Serge JOURNAL (Challonges), Jean-Louis VILLE (Chaumont), Serge ROUX (Chavannaz), Marie-Claude FOURNET (Chêne-en-Semine), Philippe JACQUESON (Chessenaz), Anne-Laure GUILLET (Clarafond-Arcine), Michèle LIARD (Clermont), Patrick FALCOZ (Contamine-Sarzin), Daniel BARRIL (Desingy), Dominique CASAERT (Droisy), Didier CLERC (Eloïse), Jean SOGNO (Franclens), Orlando DOMINGUES (Marlioz), Sylviane STOLL (Menthonnex-sous-Clermont), Patrice GAILLARD (Minzier), Pascal BORTOLUZZI (Musièges), Daniel DUCLOSSON (Saint-Germain-sur-Rhône), Hugues PERROT (Usinens), Mickaël GOUTAZ (Vanzy).

Le Conseil communautaire a acté par délibération n°CC 69/2019 en date du 9 avril 2019, la composition du futur Conseil communautaire. La CC Usse et Rhône compte plus de 20 000 habitants et voit son nombre de sièges attribués augmenter (article L5211-6-1 du CGCT). La répartition des sièges sera la suivante à compter du renouvellement électoral de 2020 :

Anglefort	2 sièges	Droisy	1 siège
Bassy	1 siège	Éloïse	1 siège
Challonges	1 siège	Franclens	1 siège
Chaumont	1 siège	Frangy	4 sièges
Chavannaz	1 siège	Marlioz	2 sièges
Chêne-en-Semine	1 siège	Menthonnex-sous-Clermont	1 siège
Chessenaz	1 siège	Minzier	2 sièges
Chilly	2 sièges	Musièges	1 siège
Clarafond-Arcine	2 sièges	Saint-Germain-sur-Rhône	1 siège
Clermont	1 siège	Seysse - 01	2 sièges
Contamine-Sarzin	1 siège	Seysse - 74	4 sièges
Corbonod	2 sièges	Usinens	1 siège
Desingy	1 siège	Vanzy	1 siège

# Les compétences et l'intérêt communautaire

Les compétences de la Communauté de Communes Usse et Rhône ont été validées par arrêté interpréfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2019-0010 du 18 février 2019 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Usse et Rhône. Suite à une modification statutaire adoptée en Conseil communautaire par délibération n°CC 24/2019 en date du 12 mars 2019. Les nouveaux statuts modifiés ont été entérinés par arrêté interpréfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2020-0012 en date du 10 mars 2020.

## Les modifications concernent, outre quelques simplifications rédactionnelles :

- Création d'une compétence à part entière pour le Plan climat air énergie territorial (PCAET) (article 4-8),
- Retrait de la mention « eau pluviale » de la compétence assainissement (article 4-6-1) suite à la création d'une nouvelle compétence facultative « eaux pluviales urbaines », que n'a pas prise la CC Usse et Rhône. De fait, la compétence « eaux pluviales urbaines » reste du ressort des Communes,
- Ajout de la mention de la minorité de blocage concernant la compétence « eau potable » pour justifier la prise de compétence au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (article 4-7),
- Toutes les compétences en matière « d'action sociale d'intérêt communautaire » relèvent du CIAS Usse et Rhône. De fait, les compétences liées à la gestion des centres de loisirs et des multi-accueils sont basculées dans les compétences facultatives,
- Ajout de la définition de l'intérêt communautaire pour les compétences relatives aux équipements culturels et sportifs (article 5-3),
- Ajout de la compétence facultative « Aménagement et gestion des itinéraires cyclables de la ViaRhona et de la véloroute V62 » (article 6-3-9),
- Ajout de la compétence facultative « Gestion des pontons d'amarrage de Seysse Ain et de Seysse Haute-Savoie » (article 6-3-10).

**Certaines compétences définies dans les statuts font l'objet d'une définition de l'intérêt communautaire**, lesquelles ont été précisées par les délibérations suivantes : n°CC 329/2017 du 26 octobre 2017, n°CC 344/2017 du 12 décembre 2017, n°CC 58/2018 du 10 avril 2018, n°CC 118/2018 du 12 juin 2018, n°CC 247/2018 du 11 décembre 2018 et n°CC 25/2019 du 12 mars 2019. En 2019, les définitions de l'intérêt communautaire ont été les suivantes :

- Article 4-2-1 : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : la création et réalisation de zones d'aménagement concerté nécessaires à l'exercice des compétences communautaires ; la définition et la mise en œuvre d'une politique de réserves foncières pour la mise en œuvre des compétences communautaires ; la réalisation et animation d'un système d'informatisation géographique d'intérêt communautaire ; l'élaboration, gestion, animation et mise en œuvre de contrats de développement et d'aménagement du territoire ainsi que des politiques publiques territorialisées (délibération n°CC 25/2019 du 12 mars 2019).
- Article 5-2 : Action sociale – La compétence est confiée à un Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) dans les conditions fixées à l'article L. 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles.

# Le FONCTIONNEMENT de l'INTER COMMUNALITÉ

Sont d'intérêt communautaire : l'étude, construction et gestion de l'EHPAD du Val des Ussets ainsi que de tout nouvel EHPAD ; l'octroi de subventions en faveur des associations d'aide à la personne ou à caractère social (délibérations n°CC 329/2017 du 26 octobre 2017 et n°CC 25/2019 du 12 mars 2019).

- Article 5-3-1 : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs. Sont d'intérêt communautaire : la piscine, le gymnase, le terrain de tennis couverts (délibérations n°CC 344/2017 du 12 décembre 2017 puis n°CC 25/2019 du 12 mars 2019).

À noter qu'une synthèse des définitions de l'intérêt communautaire est disponible au pôle administration générale par téléphone **04 50 56 15 30** ou par mail : [accueilseyssel@cc-ur.fr](mailto:accueilseyssel@cc-ur.fr).

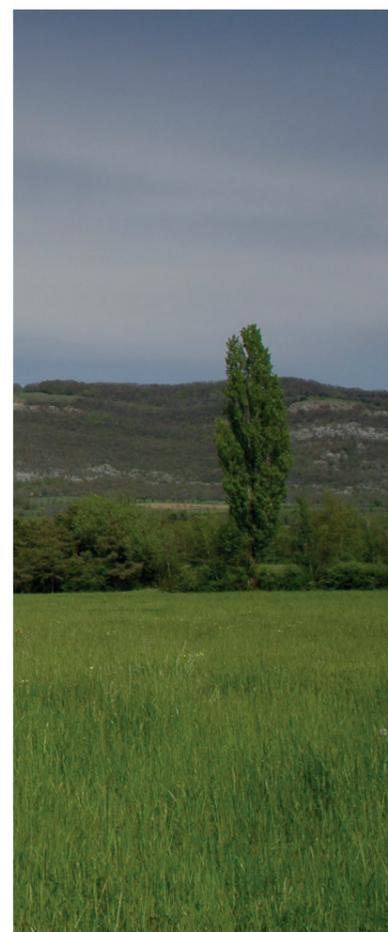
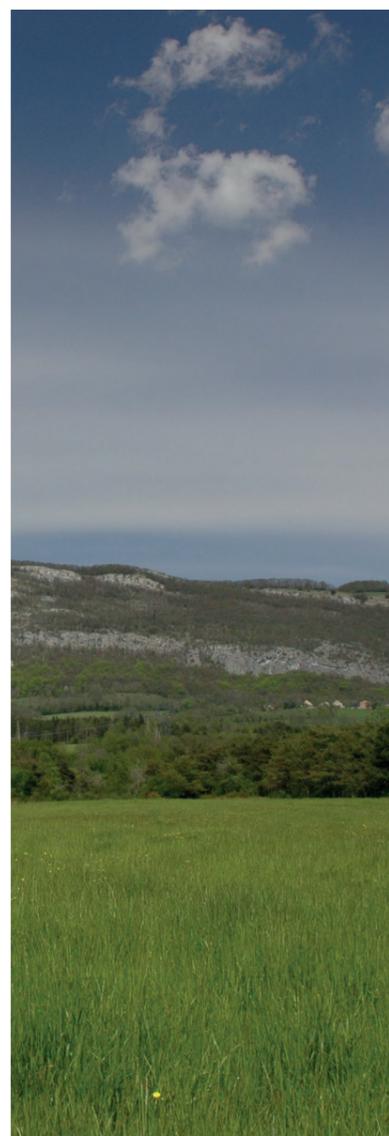
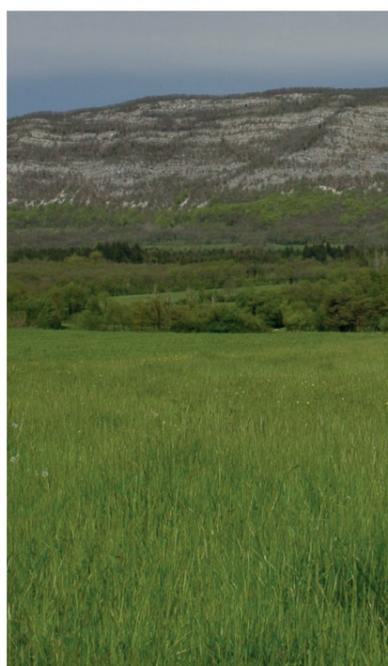
Les statuts et la synthèse de l'intérêt communautaire sont disponibles sur le site internet de la CC Ussets et Rhône [www.ussets-et-rhone.fr/Statuts-et-Interet-communautaire](http://www.ussets-et-rhone.fr/Statuts-et-Interet-communautaire) ou sur demande au 04 50 56 15 30 ou par mail : [accueilseyssel@cc-ur.fr](mailto:accueilseyssel@cc-ur.fr).

## Le Conseil communautaire :

Il est convoqué dès que l'ordre du jour le nécessite. Durant l'exercice 2019, le Conseil communautaire a été réuni 11 fois les 15 janvier, 19 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 18 novembre et 10 décembre.

### Les points les plus importants ont été les suivants :

- ✗ 15 janvier : présentation des **orientations budgétaires** (DOB),
- ✗ 19 février : reconstruction de la **déchetterie** de Frangy,
- ✗ 19 février : **annulation du projet de création d'un multi-accueil** à Minzier,
- ✗ 12 mars : définition de l'intérêt communautaire des **compétences** de la CC Ussets et Rhône,
- ✗ 12 mars : modification n°4 des **statuts**,
- ✗ 12 mars : convention 2019 du **contrat de ruralité**,
- ✗ 12 mars : approbation des **comptes de gestion** 2018,
- ✗ 12 mars : approbation des **comptes administratifs** 2018,
- ✗ 12 mars : vote des **budgets 2019**,
- ✗ 9 avril : fixation du **nombre de sièges** du futur Conseil communautaire 2020-2026,
- ✗ 9 avril : abandon du volet PLH des PLUi,
- ✗ 11 juin : **arrêt des PLUi**,
- ✗ 10 septembre : politique d'exonération de la **TEOM**,
- ✗ 10 septembre : poursuite du projet de création d'un **multi-accueil** à Minzier,
- ✗ 8 octobre : rapport d'activités 2018,
- ✗ 8 octobre : fixation du taux de la **TEOM**,
- ✗ 8 octobre : fixation du produit de la taxe **GEMAPI**,
- ✗ 8 octobre : gestion de l'**EHPAD** par le CIAS Ussets et Rhône,
- ✗ 18 novembre : approbation du **zonage d'assainissement**.



À chaque séance, une communication est faite sur les décisions et un point sur les dossiers en cours afin que les conseillers aient une vision sur tous les chantiers, ainsi que sur toutes les décisions prises par le Président et le Bureau communautaire, conformément à leurs délégations données par le Conseil communautaire.

#### Les décisions, en 2019, ont été les suivantes :

Numéro	Date	Type	Objet	
B 01/2019	15-janv	2019	Bureau	Finances DM9 BP 2018
P 04/2019	08-févr	2019	Président	Avenant marché multi-accueil Seyssel travaux
P 01/2019	19-févr	2019	Président	Marché étude patrimoniale Seyssel
P 02/2019	01-mars	2019	Président	Suppression régie Assainissement - 15 €
P 03/2019	01-mars	2019	Président	Modification des encaissements des transports de scolaires
P 05/2019	08-avr	2019	Président	Validation prestataire Multi-accueil Seyssel
B 02/2019	16-avr	2019	Bureau	Convention salle MV1 Maison de Vie
P 06/2019	14-mai	2019	Président	Avenant marché bâtiment omnisports
B 03/2019	28-mai	2019	Bureau	Finances DM1 BA Maison de Vie 2019
B 04/2019	28-mai	2019	Bureau	Vente d'un véhicule
B 05/2019	11-juin	2019	Bureau	Finances DM2 BA Maison de Vie 2019
B 06/2019	11-juin	2019	Bureau	Convention bar piscine Semine
P 08/2019	20-juin	2019	Président	Décision lot avenant multi-accueil Seyssel 74
P 07/2019	25-juin	2019	Président	Attribution marché réfection sol gymnase Frangy
P 10/2019	01-juil	2019	Président	Avenant multi-accueil Seyssel 74
P 09/2019	19-juil	2019	Président	Avenant ZAE Mabœz marché travaux
B 07/2019	23-juil	2019	Bureau	Convention tennis Semine
P 11/2019	23-juil	2019	Président	Marché maîtrise œuvre Déchetterie Frangy
P 12/2019	07-août	2019	Président	Avenant financier lot n°10 élévateur Multi-accueil Seyssel 74
P 13/2019	09-sept	2019	Président	Avenants lot n°5 et 10 marché de travaux pour le multi-accueil de Seyssel 74
P 14/2019	09-sept	2019	Président	Avenant sur le marché de la ViaRhona
P 15/2019	13-sept	2019	Président	Attribution du marché de vidéo-surveillance
B 08/2019	17-sept	2019	Bureau	BA ZAC 2- DM n°1 ouverture de crédits
B 09/2019	17-sept	2019	Bureau	BA Zones de loisirs - DM n°1
B 10/2019	17-sept	2019	Bureau	BA Maison de vie - DM n°3
P 16/2019	19-sept	2019	Président	Avenant au marché travaux terrassements parking Sur Lyand
P 17/2019	26-sept	2019	Président	Avenants marchés travaux lots 2, 6 et 7 pour le marché Multi-accueil Seyssel
P 18/2019	04-oct	2019	Président	Décision marchés transports scolaires Seyssel
P 19/2019	07-oct	2019	Président	Avenant Lot 8 Salle Omnisports
P 20/2019	08-oct	2019	Président	Avenant lots 2 et 12 Multi-accueil Seyssel 74
P 21/2019	14-oct	2019	Président	Avenant marché installation vidéo surveillance
P 22/2019	14-oct	2019	Président	Décision pour avenant financier réhabilitation piste cyclable ViaRhona
P 23/2019	15-oct	2019	Président	Avenant Lot 1 Multi-accueil Seyssel 74
P 24/2019	18-oct	2019	Président	Avenant Lots 6, 9 et 10 Bâtiment omnisports
P 25/2019	22-oct	2019	Président	Avenant lots 9, 10 et 11 multi-accueil Seyssel 74
B 11/2019	22-oct	2019	Bureau	DM 2 BA ZAC 2
B 12/2019	22-oct	2019	Bureau	Convention mise à disposition locaux FOL Triolet Centre de loisirs
P 26/2019	28-oct	2019	Président	Avenant lots 2, 9 et 12 multi-accueil Seyssel 74
P 27/2019	29-oct	2019	Président	Avenant lots 1, 5, 7, 8 et 11 multi-accueil Seyssel 74
P 28/2019	04-nov	2019	Président	Avenant Lot 10 Bâtiment omnisports
B 13/2019	05-nov	2019	Bureau	Avenant n°3 Bail Viel Maison de vie 1
B 14/2019	05-nov	2019	Bureau	DM 3 BA ZAC 2
P 29/2019	15-nov	2019	Président	Avenant lots 6 et 9 multi-accueil Seyssel 74
P 30/2019	18-nov	2019	Président	Avenant lots 12 et 14 multi-accueil Seyssel 74
P 31/2019	09-déc	2019	Président	Modification de la régie de recette piscine pour paiement en ligne
B 15/2019	10-déc	2019	Bureau	Convention participation financière Arrivée étape Tour de France
B 16/2019	10-déc	2019	Bureau	Convention participation financière Commune Anglefort
B 17/2019	10-déc	2019	Bureau	DM 4 BA Maison de Vie
B 18/2019	10-déc	2019	Bureau	DM 2 BA Assainissement
B 19/2019	10-déc	2019	Bureau	DM 2 BA ZAE Mabœz

#### Les attributions du Conseil communautaire

Pour faciliter le fonctionnement de la collectivité et permettre de fluidifier les affaires courantes, le Conseil communautaire a délégué certaines attributions au Président ou au Bureau communautaire. Le tableau suivant reprend les attributions à la date du 31 décembre 2019 :

Le Conseil communautaire permet au Président de :	Source :
- Intenter en justice ou défendre la Communauté de Communes	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Déléguer au DGS les marchés publics de - 1 500 € HT	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Toute passation de marchés passés sous procédures adaptées	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Avenants aux marchés procédures adaptées : limite de 5 % et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Autoriser le 1er Vice-président à suppléer le Président en cas d'empêchement de celui-ci	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Prendre toute disposition concernant les ressources humaines	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Délégation pour la passation, exécution et règlement des marchés relatifs aux transports scolaires	Délibération CC 336/2017 du 05/12/2017
- Négocier les prêts déjà souscrits dont le taux serait élevé, et ce pour tous les budgets concernant les emprunts (si empêchement, VP finances)	Délibération CC 122/2018 du 12/06/2018
Le Conseil communautaire permet au Bureau d'agir sur :	Source :
- Marchés à procédure adaptée dont le montant est compris entre 90 000 et 208 999 € HT	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Conclusions et révision du louage ou de la location-vente des choses et biens pour une durée > 12 ans	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Passation des contrats d'assurances et assurances statutaires	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Régler les conséquences dommageables des accidents des véhicules communautaires	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Aliénation de gré à gré des biens mobiliers > 10 000 €	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Décision d'avoir recours, fixation rémunération et règlement des honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Élaboration des dossiers et dépôt des demandes de subventions	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Droit de Prémption Urbain (DPU)	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Dérogations au SCoT	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et autorisation de passer les actes nécessaires	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant ( <i>voir les caractéristiques dans la délibération</i> )	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Ouverture de crédits de trésorerie > 700 000 € par budget, durée > 12 mois et comportant l'un des index suivants : EONIA, T4M, EURIBOR	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Remboursements anticipés d'emprunts souscrits et contracter tout contrats de prêts de substitution	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Ouverture ou virement de crédits pour l'ensemble des budgets de la CCUR et ce dans la limite d'un montant de 50 000 € par chapitre	Délibération CC 332/2017 du 26/10/2017

## Le Bureau communautaire :

Organisé autour du Président et des 11 Vice-présidents, il se réunit toutes les deux semaines. Le Bureau traite des affaires courantes. Il prend des décisions relatives aux attributions données par le Conseil communautaire, qu'il informe à chaque réunion de Conseil.

En 2019, le Bureau communautaire s'est réuni 29 fois.

## Les commissions thématiques intercommunales :

Les commissions thématiques intercommunales sont les suivantes, toutes sous la responsabilité d'un Vice-président :

- Commission Administration générale et Ressources Humaines, sous la responsabilité de M. Joseph TRAVAIL,
- Commission Assainissement, sous la responsabilité de MM. Emmanuel GEORGES (collectif) et Alain LAMBERT (non collectif et eau),
- Commission Bâtiments – Services techniques, sous la responsabilité de M. Jean-Louis MAGNIN,
- Commission Communication, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
- Commission Développement économique, sous la responsabilité de M. Christian VERMELLE,
- Commission Environnement, sous la responsabilité de M. Patrick BLONDET,
- Commission Finances, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
- Commission Social, enfance, jeunesse, sous la responsabilité de M. André-Gilles CHATAGNAT,
- Commission Tourisme, sous la responsabilité de M. Gilles PILLOUX,
- Commission Transports, Gens du voyage, Associations, sous la responsabilité de Mme Mylène DUCLOS,
- Commission Urbanisme – Aménagement du territoire, sous la responsabilité de M. Bernard REVILLON.

Les commissions thématiques ont pour but de faire des propositions au Conseil communautaire. Elles ne sont pas des instances décisionnelles.

## Le Conseil communautaire du mandat 2020-2026 :

Le Conseil communautaire du mandat 2020-2026 comptera 2 sièges supplémentaires par rapport à celui de 2017-2020. En effet, depuis 2017, la CC Usse et Rhône est passé au-dessus du seuil de 20 000 habitants, qui lui attribue une base de 30 sièges, contre 26 comme défini par le CGCT. La répartition du nombre de sièges suit trois étapes :

### 1- Attribution du nombre de sièges en fonction de la population municipale divisée par le quotient

Anglefort	1	Droisy	0
Bassy	0	Éloise	1
Challonges	0	Franclens	0
Chaumont	0	Frangy	3
Chavannaz	0	Marlioz	1
Chêne-en-Semine	0	Menthonnex-sous-Clermont	1
Chessenaz	0	Minzier	1
Chilly	2	Musièges	0
Clarafond-Arcine	1	Saint-Germain-sur-Rhône	0
Clermont	0	Seyssel - 01	1
Contamine-Sarzin	1	Seyssel - 74	3
Corbonod	1	Usinens	0
Desingy	1	Vanzy	0

## 2- Définition du nombre de sièges « à la proportionnelle »

Pour faciliter le fonctionnement de la collectivité et permettre de fluidifier les affaires courantes, le Conseil communautaire a délégué certaines attributions au Président ou au Bureau communautaire. Le tableau suivant reprend les attributions à la date du 31 décembre 2019 :

Anglefort	1	Droisy	0
Bassy	0	Éloise	0
Challonges	1	Franclens	1
Chaumont	1	Frangy	1
Chavannaz	0	Marlioz	1
Chêne-en-Semine	0	Menthonnex-sous-Clermont	0
Chessenaz	0	Minzier	1
Chilly	0	Musièges	0
Clarafond-Arcine	1	Saint-Germain-sur-Rhône	1
Clermont	0	Seyssel - 01	1
Contamine-Sarzin	0	Seyssel - 74	1
Corbonod	1	Usinens	0
Desingy	0	Vanzy	0

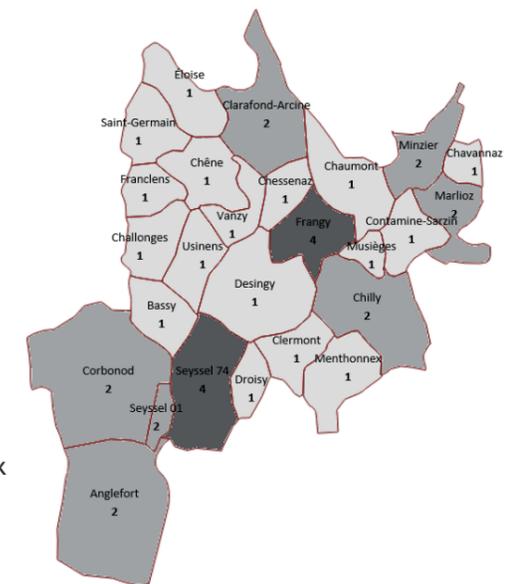
## 3- Attribution des sièges à titre forfaitaire

Anglefort	0	Droisy	1
Bassy	1	Éloise	0
Challonges	0	Franclens	0
Chaumont	0	Frangy	0
Chavannaz	1	Marlioz	0
Chêne-en-Semine	1	Menthonnex-sous-Clermont	0
Chessenaz	1	Minzier	0
Chilly	0	Musièges	1
Clarafond-Arcine	0	Saint-Germain-sur-Rhône	0
Clermont	1	Seyssel - 01	0
Contamine-Sarzin	0	Seyssel - 74	0
Corbonod	0	Usinens	1
Desingy	0	Vanzy	1

### En synthèse, sur les 39 sièges affectés, la répartition par commune est la suivante :

- Frangy, Seyssel 74 : 4 sièges
- Anglefort, Clarafond-Arcine, Corbonod, Chilly, Marlioz, Minzier, Seyssel 01 : 2 sièges
- Bassy, Challonges, Chaumont, Chavannaz, Chêne-en-Semine, Chessenaz, Clermont-en-Genevois, Contamine-Sarzin, Desingy, Droisy, Éloise, Franclens, Mentonnex-sous-Clermont, Musièges, Saint-Germain-sur-Rhône, Usinens, Vanzy : 1 siège

Ces nouvelles dispositions prendront effet à la suite du renouvellement des Conseils municipaux de 2020.



# BUDGETS COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

## Budget général affiche

des dépenses de fonctionnement d'un montant de 7 205 711,20 € lesquelles correspondent notamment à :

- Charges à caractère général	2 138 900,85 €
- Charges de personnel	2 018 806,58 €
- Charges de gestion courantes, subventions aux crèches, centres de loisirs, associations et aux budgets annexes	2 086 149,35 €
- Remboursement du capital des emprunts et intérêts	58 306,81 €
- Charges exceptionnelles	800,00 €
- Dotations aux amortissements	535 762,61 €
- Prélèvements de contribution aux finances publiques et de solidarité nationale	366 985,00 €

## Budget général affiche des dépenses d'investissement

d'un montant de 2 495 789,63 € lesquelles correspondent notamment à :

- Remboursement du capital des emprunts	106 715,69 €
- Enregistrement des amortissements	63 571,17 €
- Frais d'études (PLUiH, PLU), d'achat de brevets (logiciel, logo...)	388 422,64 €
- Achats de terrains pour le futur EHPAD et la future déchetteries, études pour des projets	835 076,04 €
- Travaux	1 074 341,20 €
- Versement annuel pour Agri Sud Est Frangy- EPF	27 363,03 €

## Budget annexe Zone de loisirs de la Semine : dépenses d'investissement 1 274 980,43 € dont :

- Solde 2018	617 239,59 €
- Remboursement du capital des emprunts	27 526,46 €
- Études pour des projets	43 998,21 €
- Travaux	586 216,17 €

## Budget annexe Maison de vie : dépenses d'investissement de 308 624,47 € dont :

- Solde 2018	132 831,79 €
- Subvention d'investissement	20 000,00 €
- Remboursement du capital des emprunts	21 802,41 €
- Amortissements	8 747,32 €
- Études pour des projets	76 186,70 €
- Travaux	49 056,25 €

## Budget annexe Assainissement : dépenses d'investissement 3 100 885,32 € :

- Reprise du déficit 2018	338 224,38 €
- Remboursement du capital des emprunts	723 774,46 €
- Amortissements	434 138,07 €
- Études pour des projets	110 917,07 €
- Stations d'épuration, matériels	210 965,76 €
- Travaux	1 282 865,58 €

**Le budget annexe transports scolaires :** pas d'investissement car ce budget supporte essentiellement les frais liés au transport des élèves (le fonctionnement s'élève toutefois à 1 816 840,78 €).

**Les budgets annexes des cinq zones d'activités ZAE de Maboez, des ZAC 1/ZAC 2/ZAC 3 de la Semine et du Vieux-Moulin :** il s'agit principalement d'écritures de stocks et elles sont passées en section de fonctionnement (idem que pour un lotissement).

**Le budget annexe ADS :** mutualisation avec les Communes car les Maires sont compétents matière d'ADS.

# Les PROJETS PORTÉS par les PÔLES de la CCUR

Le tableau ci-après recense les différents projets portés par la CC Usse et Rhône en 2019, dont certains étaient initiés par les ex-EPCI avant la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et d'autres qui ont été initiés par la Communauté de Communes Usse et Rhône par la suite.

Type d'action	Travail effectué	Observations
<b>Administration générale</b>		
Audit RGPD mutualisé	Audit à l'échelle de la CC Usse et Rhône, de Communes, de Syndicats scolaires et des SIE	Suivi de mise en conformité RGPD dans le cadre d'un audit mutualisé avec les communes du territoire. Mise en place de registres de traitement au sein des collectivités.
<b>Service Finances</b>		
Inventaire des biens et des services	Recrutement d'un agent pour la réalisation de l'inventaire	Inventaire physique des biens et des services en cours. Finalisation en 2020.
Facturation de l'assainissement	Transfert de la facturation des Communes de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie	Préparation des modalités de facturation.
<b>Service Bâtiment – Services techniques</b>		
Tennis de la Semine	Création de terrains de tennis couverts sur le site de la Croisée	Les travaux sont terminés. Réception des travaux le 27/05/2019
Bâtiment Omnisports Gymnase	Réfection du sol amortissant	Les travaux sont terminés. Réception des travaux le 25/10/2019
Annexe Bâtiment Omnisports	Création d'une salle de réception communautaire	Les travaux sont terminés. Réception des travaux le 11/10/19
Bâtiment Administratif de la Semine.	Remplacement chaudière fuel par chaudière condensation gaz + reprise des collecteurs plancher chauffant extension	Les travaux sont en cours (retard de l'entreprise) Réception prévue début 2020
ViaRhône	Réfection de la piste cyclable de Seyssel au Fier	Les travaux sont terminés. Réception des travaux le 11/09/2019
Base de loisirs Aqualoisirs	Enlèvement d'éléments immergés lourds (tremplin, etc...)	Les travaux sont terminés. Réception des travaux le 30/09/2019
Parking Sur Lyand	Travaux de terrassement et aménagement du parking du site nordique Sur Lyand Voir Pôle Tourisme	Les travaux sont terminés. Réception des travaux le 31/10/2019

Vidéo-surveillance	Installation d'un maillage de caméras de surveillance sur le site de la Croisée	Les travaux sont en cours Réception prévue mars 2020
Multi-accueil RAM Seyssel74	Voir Pôle Social Jeunesse	Réception le 19/11/2019 Levée de réserves en cours
Aire de Camping-car Seyssel	Création d'une aire pour camping-cars (22 places) Voir Pôle Tourisme	MO retenu : PROFILS ÉTUDES Gestionnaire retenu : CAMPING-CAR PARK DCE travaux : en cours
<b>Service Communication</b>		
Bulletin communautaire	Réalisation d'un bulletin communautaire en juin	Envoi à l'ensemble des habitants
Inauguration	Inauguration du terrain de tennis couvert de la Semine	30 mars 2019, sur le site des terrains de tennis.
Page Facebook	Animation d'une page Facebook pour informations au grand public	Environ 350 abonnés au 31 décembre 2019
<b>Service Développement économique</b>		
Conventions avec Initiative Genevois et la Maison de l'Économie et du Développement	Soutien aux porteurs de projets Appui aux entreprises Travail en coordination au titre du développement économique.	Signature des conventions pour une durée de 3 ans.
Extension du PAE de la Semine – ZAC III	Aménagement de surfaces destinées aux activités économiques sur 15 hectares pour 120 000 m <sup>2</sup> commercialisables.	Les procédures environnementales sont en cours. Démarrage des travaux de viabilisation espéré pour début 2021.
Extension de la ZAE de Maboez (Corbonod)	Aménagement de surfaces d'activités économiques sur 3,5 ha dont 32 000 m <sup>2</sup> commercialisables.	Commercialisation des lots et raccordement de la zone aux réseaux secs en cours.
Vente des lots de la ZAE du Vieux-Moulin (Musièges)	Vente du dernier lot fin 2019, ZAE entièrement commercialisée.	Travaux d'implantation des entreprises en cours.
Aménagement des lots du PAE de la Semine – ZAC II	Extension terminée.	Travaux d'implantation de l'entreprise Excoffier Recyclage en cours.
Partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Actionnement du 2 <sup>ème</sup> volet sur la transmission des exploitations.	La cartographie du morcellement agricole est finalisée.
Aide à l'immobilier d'entreprise	Convention de délégation avec le Département de l'Ain.	Signature de la convention en cours.
Mise en place d'un Programme d'Actions Economiques	Méthodologie en cours de création avec l'appui de la Maison de l'Économie et du Développement et la CCI74.	Volonté de s'inscrire dans la continuité du FISAC.
Programme Territoire d'Industrie	Signature de la convention fin 2019.	Contrat porté avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

<b>Service Mobilités-Transports</b>		
Projet de vélo route (Contamine-Sarzin à Seyssel)	Création d'un piste cyclable multifonctionnelle (voie verte).	Diagnostique et avant projet réalisé. DUP à venir.
Inscription et paiement au transports scolaire en ligne	Site dédié à l'inscription et au paiement des cartes de transports scolaires et proposé directement en ligne	Importantes difficultés de mise en place mais succès indéniable (70 % des inscriptions réalisées parce ce biais)
<b>Service Assainissement collectif</b>		
Assainissement EU de Challonges	Création réseau de collecte boîtes de 10 branchements de Lovéry.	Les travaux sont finis. Il reste à finaliser les points administratifs et financiers.
Assainissement EU de Chilly	Création réseau de transport et de 16 boîtes de branchement.	Les travaux sont finis. Il reste à finaliser les points administratifs et financiers.
Assainissement EU de Clarafond-Arcine/Éloise	Réhabilitation du réseau d'eaux usées.	Les travaux sont finis. Il reste à finaliser les points administratifs et financiers.
Assainissement EU de Clermont	Création réseau de transport pour le Chef-lieu et création de 7 boîtes de branchement.	Les travaux sont finis. Il reste à finaliser les points administratifs et financiers.
Assainissement EU de Marlioz	Création réseau de transport pour le secteur « Prés Chenevier » et création de 18 boîtes de branchement.	Les travaux sont en attente de la nouvelle station d'épuration.
Assainissement EU de Desingy	Création d'un clarificateur à Planaz.	Les travaux sont finis.
Assainissement EU de Corbonod	Création réseau de transport pour « la Trille » et création de 10 boîtes de branchement.	Les travaux sont en cours. Financement par le biais d'un PUP.
Assainissement EU d'Anglefort	Création d'une nouvelle station d'épuration.	Les travaux sont finis. Il reste à finaliser les points administratifs et financiers.
Assainissement EU de Marlioz/Contamine-Sarzin	Réseau et nouvelle station d'épuration de Marlioz et Contamine-Sarzin.	Étude en cours pour le dimensionnement de la station d'épuration.
Assainissement EU St Germain	Nouvelle station d'épuration des Crêts.	La consultation des entreprises est faite pour des travaux en 2020.
Assainissement EU St Germain	Nouvelle station d'épuration à Cusinens.	Étude en cours.
Assainissement EU Chêne en Semine	Dévoisement de la canalisation de rejet des eaux traitées de la station d'épuration de Marsin.	La consultation des entreprises sera faite pour des travaux en 2020.
Assainissement EU de Frangy	Étude travaux de suppression poste de refoulement Chef-lieu.	La consultation des entreprises est faite pour des travaux en 2020.

Service Social, enfance, jeunesse		
EHPAD du Val des Usses	Délocalisation de l'EHPAD du Val des Usses. L'EHPAD actuel ne correspond plus aux normes en vigueur.	Choix du maître d'œuvre. Permis de construire déposé en octobre. Acquisition des terrains en voie de finalisation. DUP en cours de préparation.
Maison de Vie 2	Création de la deuxième Maison de vie de la Semine	Réception des travaux en mai 2019.
Multi-accueil de Seyssel Haute-Savoie	Création de 22 berceaux Création d'un RAM de 80m <sup>2</sup>	Voir service Bâtiment – Services techniques La mise en service du RAM est suspendue.
Multi-accueil de Minzier	Création de 25 berceaux	Relance du projet suite à une annulation en 2019. Vers un multi-accueil de 25 berceaux.
Service Tourisme		
EPIC Haut-Rhône Tourisme (Offices de tourisme)	Haut-Rhône tourisme gère pour le compte de la CC Usses et Rhône le domaine nordique de Sur-Lyand, la base nautique de Seyssel. Haut Rhône Tourisme pilote aussi la mise en œuvre du schéma directeur de la randonnée et l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire.	Voir le rapport d'activités 2019 sur le site de Haut-Rhône Tourisme
Parking Sur-Lyand	Finalisation des travaux du parking de Sur-Lyand	Explorer la possibilité de renforcer la sécurité de l'accès vers la salle hors sac depuis le parking principal de Sur-Lyand
Sentier d'interprétation et parcours d'orientation de Sur-Lyand	Signature des conventions de passage, pose du mobilier et impression des livrets d'interprétation et d'orientation	Organisation d'une compétition début octobre 2020
Espace Naturel Sensible (ENS) du Grand-Colombier	Participation à la mise en place de l'ENS du Grand-Colombier (charte des bonnes pratiques, nouvelle Table d'orientation au sommet)	Préparation du cahier des charges de consultation pour le choix d'un d'AMO (aménagement paysager du sommet du Grand-Colombier)
PDIPR	Poursuite du schéma directeur de la randonnée sur le territoire et entretien des itinéraires communautaire	Pose signalétique de la « Boucle équestre du Vuache » + entretien de l'ensemble du réseau balisé
Sentier de découverte du Vignoble de Seyssel	Conception du sentier d'interprétation dans le vignoble de Seyssel et de la route des vignobles alpins	Finalisation de l'étude – pose signalétique printemps 2020
Aménagement extérieur et snack de la plage	Installation de nouveaux barbecues et Petit aménagement du snack	Changement de gérant du snack de la Plage en 2020
Aire de camping-car – Base nautique Aqualoisirs	Choix du prestataire et lancement des travaux de l'aire de camping-car de la base nautique Aqualoisirs	En cours

Requalification de la base nautique Aqualoisirs	Choix du Maître d'Œuvre pour la reconstruction du bâtiment d'activité de la base nautique Aqualoisirs	En cours
Point I et ouverture de créneaux de visites	Mise en place d'un point I en période estivale avec nos partenaire de Terre de Valserine – ouverture de créneaux de visite par les Ots –	Pas de point I en 2020 (mise en place d'accueil mobile) – 2 créneaux de visites au lieu d'1
Tour de France Communication	Mise en place en partenariat avec la CC Bugey Sud d'une communication spécifique pour le Tour de France	En cours (repport de la compétition en septembre 2020)
Tour de France Logistique	Suivi des réunion avec la CC du Pays Bellegardien et le Département de l'Ain relatif à l'arrivée du Tour de France au sommet du Grand-Colombier	En cours
Service Urbanisme – Aménagement du territoire		
PLUi du Pays de Seyssel	Poursuite de l'élaboration des PLUi Abandon du volet PLH	Arrêt du PLUi du Pays de Seyssel le 11 juin 2019
PLUi de la Semine		Arrêt du PLUi du Val des Usses le 11 juin 2019
PLUi du Val des Usses		Arrêt du PLUi du Val des Usses le 11 juin 2019

## Communication

### La CC Usses et Rhône poursuit son information au public au travers :

- Du site internet avec une mise à jour continue. Une réflexion est à l'oeuvre pour l'améliorer,
- De sa page Facebook,
- D'informations via le bulletin communautaire.

Il est toujours possible de contacter les services de la CC Usses et Rhône au :

CC Usses et Rhône, 24 Place de l'Orme, 74910 Seyssel

**04 50 56 15 30 - [accueilseysel@cc-ur.fr](mailto:accueilseysel@cc-ur.fr)**

**Ou via le formulaire du site internet : [www.usses-et-rhone.fr/Contact-233](http://www.usses-et-rhone.fr/Contact-233)**

La CC Usses et Rhône poursuit ses efforts pour toujours mieux informer le public.

## Signature

Le présent rapport d'activités a été présenté en Conseil communautaire du 12 mai 2020.

Fait à Seyssel, le 12 mai 2020.

Le Président,  
Paul RANNARD

<b>ADS</b> Application du Droit du Sol	<b>FOL</b> Fédération des Œuvres Laïques
<b>ANC</b> Assainissement Non Collectif	<b>GEMAPI</b> Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations
<b>BA</b> Budget Annexe	<b>HT</b> Hors Taxes
<b>BCLB</b> Bureau de Contrôles des Légalités et Budgétaire	<b>INSEE</b> Institut Nationale de la Statistique et des Études Économiques
<b>BP</b> Budget Principal	<b>MO</b> Maître Œuvre
<b>CC</b> Communauté de Communes	<b>PADD</b> Projet d'Aménagement et de Développement Durables
<b>CCI</b> Chambre de Commerce et d'Industrie	<b>PAE</b> Parc d'Activités Économiques
<b>CCUR</b> Communauté de Communes Usse et Rhône	<b>PCAET</b> Plan Climat Air Énergie Territorial
<b>CGCT</b> Code Général des Collectivités Territoriales	<b>PDIPR</b> Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées
<b>CIAS</b> Centre Intercommunal d'Actions Sociales	<b>PLH</b> Programme Local de l'Habitat
<b>DCE</b> Document de Consultation des Entreprises	<b>PLUi</b> Plan Local d'Urbanisme intercommunal
<b>DGS</b> Directeur Général des Services	<b>PLUIH</b> Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat
<b>DM</b> Décision Modificative	<b>PPA</b> Personne Publique Associée
<b>DOB</b> Document d'orientations Budgétaires	<b>RAM</b> Relais d'Assistants Maternelles
<b>DPU</b> Droit de Préemption Urbain	<b>RGPD</b> Règlement Général de la Protection des Données
<b>DRCL</b> Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales	<b>SCoT</b> Schéma de Cohérence Territoriale
<b>DUL</b> Document d'Urbanisme Local	<b>TEOM</b> Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>EHPAD</b> Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes	<b>ZAC</b> Zone d'Aménagement Concertée
<b>EPCI</b> Établissement Public de Coopération Intercommunal	<b>ZAE</b> Zone d'Activités Économiques
<b>EPF</b> Établissement Public Foncier	
<b>EPIC</b> Établissement Public Industriel et Commercial	
<b>EU</b> Eaux Usées	

Annexes

Délibération n°CC 30/2020 du 25 février 2020 approuvant les comptes administratifs 2019 :

<p>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</p> <p>-----</p> <p>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</p> <p>Séance du 25 février 2020</p>	<p>Envoyé en préfecture le 09/03/2020 Reçu en préfecture le 09/03/2020 Affiché le  ID : 074-200370852-20200225-CC_30_2020-DE</p>
<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 37 Présents : 28 Suppléant : 2 Absents : 2 Pouvoirs : 4 Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt, le vingt-cinq février à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de <b>Monsieur Paul RANNARD</b></p> <p><b>Date de convocation :</b> 19 février 2020</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Sylvie TARAGON, Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LE NORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Bernard THIBOUD, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Patrick FALCOZ, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Alain LAMBERT, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Mesdames Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Estelita LACHENAL donne son pouvoir à Joseph TRAVAIL, Carole BRETON donne son pouvoir à Bernard REVILLON. Monsieur Michel BOTTERI donne son pouvoir à Gilles PILLOUX.</p> <p><b>Suppléant :</b> Patrick BLONDET représenté par Gilles CHATELAIN, Grégoire LAFAVERGES représenté par Serge JOURNAL.</p> <p><b>Absents :</b> Corinne GUISEPPIN, Pascal COULLOUX.</p> <p>Madame Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance</p>	

**OBJET : FINANCES - Approbation des Comptes Administratifs 2019 – CCUR Usse et Rhône**

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Jean Yves Mâchard, vice-président, Vice-président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. Paul Rannard, Président, après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

**Budget general**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report		1 701 220,13		107 963,07	0,00	1 809 183,20
exercice	7 205 711,20	7 213 578,60	2 513 400,18	1 093 713,73	9 719 111,38	8 307 292,33
<b>total</b>	<b>7 205 711,20</b>	<b>8 914 798,73</b>	<b>2 513 400,18</b>	<b>1 201 676,80</b>	<b>9 719 111,38</b>	<b>10 116 475,53</b>
résultat de cloture		7 867,40	1 419 686,45		1 419 686,45	7 867,40
restes à réaliser			653 277,50	111 668,00	653 277,50	111 668,00
<b>cumul</b>	<b>7 205 711,20</b>	<b>8 914 798,73</b>	<b>2 513 400,18</b>	<b>1 201 676,80</b>	<b>9 719 111,38</b>	<b>10 116 475,53</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>1 709 087,53</b>	<b>723,38</b>			<b>397 364,15</b>

Envoyé en préfecture le 09/03/2020  
Reçu en préfecture le 09/03/2020  
Affiché le   
ID : 074-200370852-20200225-CC\_30\_2020-DE

**Budget Annexe A.D.S.**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report		20 986,37	0,00	0,00		20 986,37
exercice	151 238,46	128 825,84	0,00	0,00	151 238,46	128 825,84
<b>total</b>	<b>151 238,46</b>	<b>149 812,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>151 238,46</b>	<b>149 812,21</b>
résultat de cloture	22 412,62			0,00	22 412,62	0,00
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>151 238,46</b>	<b>149 812,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>151 238,46</b>	<b>149 812,21</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>	<b>1 426,25</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>1 426,25</b>	

**Budget Annexe Zone de loisirs**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report			617 239,59		617 239,59	0,00
exercice	153 046,03	223 714,57	657 740,84	870 914,03	810 786,87	1 094 628,60
<b>total</b>	<b>153 046,03</b>	<b>223 714,57</b>	<b>1 274 980,43</b>	<b>870 914,03</b>	<b>1 428 026,46</b>	<b>1 094 628,60</b>
résultat de cloture		70 668,54		213 173,19		283 841,73
restes à réaliser			7 787,76	476 088,30	7 787,76	476 088,30
<b>cumul</b>	<b>153 046,03</b>	<b>223 714,57</b>	<b>657 740,84</b>	<b>870 914,03</b>	<b>1 428 026,46</b>	<b>1 094 628,60</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>70 668,54</b>		<b>213 173,19</b>		<b>283 841,73</b>

**Budget Annexe Port de Gallatin**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report		28 370,11		11 203,51	0,00	39 573,62
exercice	31 813,68	15 227,89	11 669,00	30 807,87	43 482,68	46 035,76
<b>total</b>	<b>31 813,68</b>	<b>43 598,00</b>	<b>11 669,00</b>	<b>42 011,38</b>	<b>43 482,68</b>	<b>85 609,38</b>
résultat de cloture	16 585,79			19 138,87	16 585,79	19 138,87
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>31 813,68</b>	<b>43 598,00</b>	<b>11 669,00</b>	<b>42 011,38</b>	<b>43 482,68</b>	<b>85 609,38</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>11 784,32</b>		<b>30 342,38</b>		<b>42 126,70</b>

**Budget Annexe Transports Scolaires**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report	9 069,25			10 264,63	9 069,25	10 264,63
exercice	1 870 130,97	2 059 167,49	4 066,63	3 256,21	1 874 197,60	2 062 423,70
<b>total</b>	<b>1 879 200,22</b>	<b>2 059 167,49</b>	<b>4 066,63</b>	<b>13 520,84</b>	<b>1 883 266,85</b>	<b>2 072 688,33</b>
résultat de clôture		189 036,52	810,42			188 226,10
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>1 879 200,22</b>	<b>2 059 167,49</b>	<b>4 066,63</b>	<b>13 520,84</b>	<b>1 883 266,85</b>	<b>2 072 688,33</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>179 967,27</b>		<b>9 454,21</b>		<b>189 421,48</b>

Envoyé en préfecture le 09/03/2020  
Reçu en préfecture le 09/03/2020  
Affiché le  
ID : 074-200070862-20200225-CC\_30\_2020-DE

**Budget Annexe ZAC I de la Semine**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report	1 353,53		0,00	322 551,96	1 353,53	322 551,96
exercice	8 148,74	90 000,00			8 148,74	90 000,00
<b>total</b>	<b>9 502,27</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>322 551,96</b>	<b>9 502,27</b>	<b>412 551,96</b>
résultat de clôture		81 851,26	0,00			81 851,26
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>9 502,27</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>322 551,96</b>	<b>9 502,27</b>	<b>412 551,96</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>80 497,73</b>		<b>322 551,96</b>		<b>403 049,69</b>

**Budget Annexe A.D.S.**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report		20 986,37	0,00	0,00		20 986,37
exercice	151 238,46	128 825,84	0,00	0,00	151 238,46	128 825,84
<b>total</b>	<b>151 238,46</b>	<b>149 812,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>151 238,46</b>	<b>149 812,21</b>
résultat de clôture	22 412,62			0,00	22 412,62	0,00
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>151 238,46</b>	<b>149 812,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>151 238,46</b>	<b>149 812,21</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>	<b>1 426,25</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>1 426,25</b>	

Envoyé en préfecture le 09/03/2020  
Reçu en préfecture le 09/03/2020  
Affiché le  
ID : 074-200070862-20200225-CC\_30\_2020-DE

**Budget Annexe Zone de loisirs**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report			617 239,59		617 239,59	0,00
exercice	153 046,03	223 714,57	657 740,84	870 914,03	810 786,87	1 094 628,60
<b>total</b>	<b>153 046,03</b>	<b>223 714,57</b>	<b>1 274 980,43</b>	<b>870 914,03</b>	<b>1 428 026,46</b>	<b>1 094 628,60</b>
résultat de clôture		70 668,54		213 173,19		283 841,73
restes à réaliser			7 787,76	476 088,30	7 787,76	476 088,30
<b>cumul</b>	<b>153 046,03</b>	<b>223 714,57</b>	<b>657 740,84</b>	<b>870 914,03</b>	<b>1 428 026,46</b>	<b>1 094 628,60</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>70 668,54</b>		<b>213 173,19</b>		<b>283 841,73</b>

**Budget Annexe Port de Gallatin**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report		28 370,11		11 203,51	0,00	39 573,62
exercice	31 813,68	15 227,89	11 669,00	30 807,87	43 482,68	46 035,76
<b>total</b>	<b>31 813,68</b>	<b>43 598,00</b>	<b>11 669,00</b>	<b>42 011,38</b>	<b>43 482,68</b>	<b>85 609,38</b>
résultat de clôture	16 585,79			19 138,87	16 585,79	19 138,87
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>31 813,68</b>	<b>43 598,00</b>	<b>11 669,00</b>	<b>42 011,38</b>	<b>43 482,68</b>	<b>85 609,38</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>11 784,32</b>		<b>30 342,38</b>		<b>42 126,70</b>

**Budget Annexe Transports Scolaires**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report	9 069,25			10 264,63	9 069,25	10 264,63
exercice	1 870 130,97	2 059 167,49	4 066,63	3 256,21	1 874 197,60	2 062 423,70
<b>total</b>	<b>1 879 200,22</b>	<b>2 059 167,49</b>	<b>4 066,63</b>	<b>13 520,84</b>	<b>1 883 266,85</b>	<b>2 072 688,33</b>
résultat de clôture		189 036,52	810,42			188 226,10
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>1 879 200,22</b>	<b>2 059 167,49</b>	<b>4 066,63</b>	<b>13 520,84</b>	<b>1 883 266,85</b>	<b>2 072 688,33</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>179 967,27</b>		<b>9 454,21</b>		<b>189 421,48</b>

**Budget Annexe ZAC II de la Semine**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report		345 250,19		59 053,15	0,00	404 303,34
exercice	86 430,97	158 278,84	187 409,26	79 139,42	273 840,23	237 418,26
<b>total</b>	<b>86 430,97</b>	<b>503 529,03</b>	<b>187 409,26</b>	<b>138 192,57</b>	<b>273 840,23</b>	<b>641 721,60</b>
résultat de clôture		71 847,87	108 269,84		36 421,97	
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>86 430,97</b>	<b>503 529,03</b>	<b>187 409,26</b>	<b>138 192,57</b>	<b>273 840,23</b>	<b>641 721,60</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>417 098,06</b>	<b>49 216,69</b>			<b>367 881,37</b>

**Budget Annexe ZAC III de la Semine**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report		358 752,78		233 728,40	0,00	592 481,18
exercice	406 778,24	0,00	58 931,05	360 530,52	465 709,29	360 530,52
<b>total</b>	<b>406 778,24</b>	<b>358 752,78</b>	<b>58 931,05</b>	<b>594 258,92</b>	<b>465 709,29</b>	<b>953 011,70</b>
résultat de clôture	406 778,24			301 599,47	105 178,77	
restes à réaliser						
<b>cumul</b>	<b>406 778,24</b>	<b>358 752,78</b>	<b>58 931,05</b>	<b>594 258,92</b>	<b>465 709,29</b>	<b>953 011,70</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>	<b>48 025,46</b>			<b>535 327,87</b>		<b>487 302,41</b>

**Budget Annexe ASSAINISSEMENT**

	fonctionnement		investissement		cumul	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
report			338 224,38		338 224,38	0,00
exercice	2 344 599,67	2 688 046,50	2 762 660,94	3 547 898,21	5 107 260,61	6 235 944,71
<b>total</b>	<b>2 344 599,67</b>	<b>2 688 046,50</b>	<b>3 100 885,32</b>	<b>3 547 898,21</b>	<b>5 445 484,99</b>	<b>6 235 944,71</b>
résultat de clôture		343 446,83		785 237,27		1 128 684,10
restes à réaliser			882 167,22	517 335,85	882 167,22	517 335,85
<b>cumul</b>	<b>2 344 599,67</b>	<b>2 688 046,50</b>	<b>2 762 660,94</b>	<b>3 547 898,21</b>	<b>5 107 260,61</b>	<b>6 235 944,71</b>
<b>Résultat déf, 2019</b>		<b>343 446,83</b>		<b>785 237,27</b>		<b>1 128 684,10</b>

Envoyé en préfecture le 09/03/2020  
Reçu en préfecture le 09/03/2020  
Affiché le  
ID : 074-200070862-20200225-CC\_30\_2020-DE

Le Président quitte la séance au moment du vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

CONSTATE, pour, chacun des budgets ainsi présenté, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

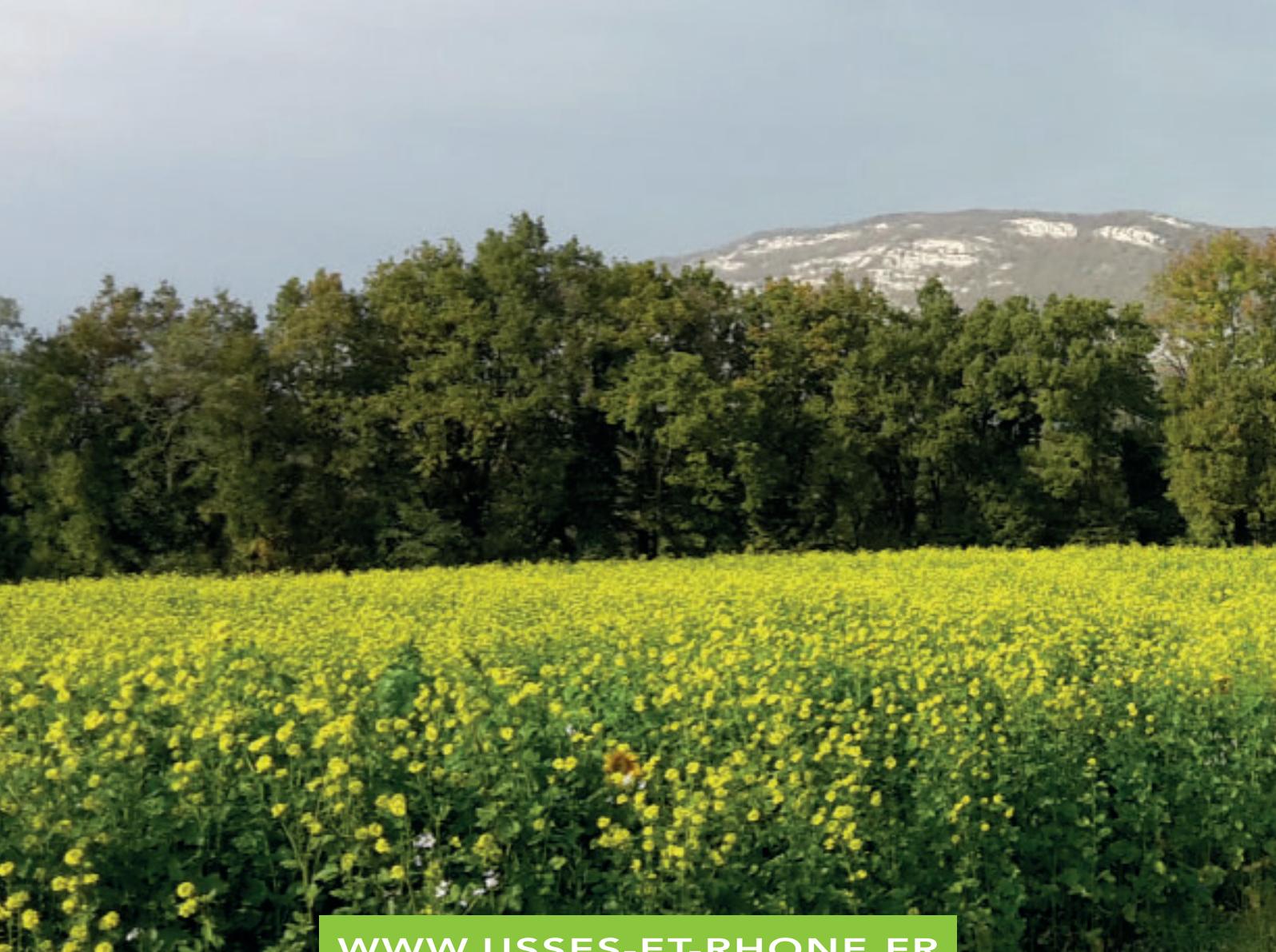
ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

ADOpte les présents comptes administratifs pour l'exercice 2019, à l'unanimité des votants

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Paul RANNARD





[WWW.USSES-ET-RHONE.FR](http://WWW.USSES-ET-RHONE.FR)



**SITE DE SEYSSEL (siège)**  
24 Place de l'Orme  
74910 Seyssel

**SITE DE FRANGY**  
35 Place de l'Église  
74270 Frangy

**SITE DE LA SEMINE**  
70 Route de la Semine  
74270 Chêne-en-Semine

04 50 56 15 30 [accueilseyssel@cc-ur.fr](mailto:accueilseyssel@cc-ur.fr)